

# **DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**(Date de convocation 12 novembre 2024 - Date d'affichage : 12 novembre 2024)**

## **SÉANCE ORDINAIRE DU 19 NOVEMBRE 2024**

---

Le dix-neuf novembre deux mille vingt-quatre à vingt heures, le Conseil Municipal - légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la Présidence de Monsieur Jacques TROGER, Maire.

**ÉTAIENT PRESENTS :** M. TROGER - Maire.

Mme COMTE, MM. DAURAT et CHASSAGNON - adjoints  
Mmes LEBON, LEYLAND et MM. BERA, SAUNER,  
TAURAND

**PROCURATIONS :** Mme GODIN à M. TROGER  
Mme MERTENS à Mme COMTE

**ABSENTS :** M. EZAT

**Le secrétariat a été assuré par Monsieur Berny SAUNER**

---

### **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée si des observations particulières sont à formuler sur le procès-verbal de la séance précédente, dont un exemplaire a été transmis à tous les membres du Conseil Municipal.

Sans observations, le procès-verbal du Conseil Municipal du 17 octobre 2024 est adopté.

### **BUDGET**

#### **♦ SUBVENTION DEPARTEMENTALE**

Lecture du courrier des délégués départementaux nous informant que la Commission Permanente du Conseil départemental du 18 octobre courant, a voté dans le cadre de la politique départementale relative à la saison de chasse 2024-2025 sur les espaces naturels sensibles, l'autorisation de paiement d'un montant de 7 329.28 € TTC en faveur de la FICIF, pour l'achat de bracelets grands gibiers, et de la taxe à l'hectare pour la forêt de Pinceloup/Plaisance.

### **SITE INTERNET**

#### **♦ ACCESSIBILITE NUMERIQUE DU SITE INTERNET**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil de la proposition commerciale faite par la société HAWAII, dans le cadre de la mise en conformité de notre site internet.

La société propose un audit complet sur cent un critères pour un montant de 2 750 euros H.T., ou un audit partiel sur vingt-cinq critères pour un coût de 550 euros H.T.

Selon la société, il apparaît que notre site ne remplit pas tous les critères en terme de conformité RGAA et au niveau des obligations d'affichage sur l'accessibilité.

Madame LEBON, au vu de certains retours négatifs et du manque de praticité du site, interroge sur la possibilité d'envisager de prendre contact avec une société spécialisée afin de l'améliorer tout en assurant sa mise aux normes.

Les membres de l'Assemblée préfèrent décliner l'offre de l'entreprise HAWAII et réfléchir à ce dossier sur l'année 2025 pour réaliser cette étude sans précipitations.

## **SEY78**

### **♦ RAPPORTS D'ACTIVITES ET DE CONTROLE 2023**

Conformément aux dispositions de l'article L. 5211-39 du Code Général de Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la réception du rapport d'activités du SEY78 pour l'année 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **PREND ACTE** de la transmission du rapport annuel d'activités du SEY78. pour l'exercice 2023.

## **COURRIERS DIVERS**

### **♦ COLLEGE LES 3 MOULINS**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de remerciements du collège de Bonnelles pour la participation de la Commune au cross annuel.

### **♦ CONSEIL DEPARTEMENTAL – TAXE DE SEJOUR**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier du Président du Conseil Départemental, concernant le tourisme dans les Yvelines et Hauts de Seine avec la création d'une taxe additionnelle de 10 % sur la taxe de séjour qui apportera des ressources supplémentaires pour valoriser davantage nos territoires et notre cadre de vie yvelinois.

### **♦ LES AMIS DE CLAIREFONTAINE**

Monsieur le Maire informe les membres de l'Assemblée d'un courrier du Président des Amis de Clairefontaine concernant les fortes précipitations d'octobre, et nous signalant que plusieurs routes voisines se sont retrouvées inondées. Il nous interroge sur les mesures que nous comptons prendre pour l'avenir.

Monsieur CHASSAGNON propose d'envoyer ce courrier à la Communauté d'Agglomération de Rambouillet Territoires qui ont compétence sur la Commune afin qu'ils prennent des mesures sur ce problème.

### **♦ ARTS EN SUD YVELINES**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée Municipale du courrier de Monsieur Gilles MARIE concernant le manque de toiles de fond pour occulter les grilles d'exposition.

Au vue des dernières acquisitions faites par la commune sur les années précédentes, les membres du Conseil invitent Monsieur MARIE à faire une sélection afin que la matériel disponible soit suffisant pour l'exposition.

#### ♦ MAISON ELSA TRIOLET ARAGON RAPPORT D'ACTIVITES 2023

Monsieur le Maire donne lecture du courriel de Monsieur Jacques FOURNIER, Adjoint délégué à la Culture, au Patrimoine et à la Biodiversité de la Commune du Tremblay-sur-Mauldre, faisant appel à notre générosité pour venir en aide à la Maison Elsa Triolet-Aragon impactée par les dernières inondations.

En effet, le 9 octobre 2024, la Maison Elsa Triolet-Aragon a été durement touchée par les inondations. Ces dégâts entraînent une perte de revenus importante en raison de l'absence de visiteurs du fait de la fermeture des lieux.

Suite à cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ⇒ DECIDE de verser une subvention exceptionnelle de 1 000 € à la Maison Elsa Triolet-Aragon sur le budget 2024.
- ⇒ CHARGE Monsieur le Maire de la mise en œuvre de la présente décision

#### QUESTIONS DIVERSES

##### ♦ CONSEIL D'ECOLE

Au cours du dernier conseil d'école, plusieurs demandes ont été soumises à la Mairie :

- Remarque a été faite que la nouvelle grille n'est pas occultée.  
Monsieur DAURAT fait remarquer qu'au vu des nombreux travaux prévus à l'école, ce problème pourra être étudié dans ce cadre.
- Les pompiers demandent à opacifier les fenêtres de la classe de la directrice.  
Monsieur le Maire informe que ce point est en cours de résolution.
- Au cours du dernier exercice PPMS, il est apparu que l'alarme ne s'entend pas dans la cour de l'école.  
Monsieur le Maire informe que la commande d'un nouveau boitier a été passée.
- Il est également demandé à ce que l'alarme incendie entre les deux bâtiments soit centralisée.  
Etant donné les travaux à réaliser à l'école, et les coûts investis sur un bâtiment que nous ne pourrons peut-être pas réhabiliter, l'Assemblée déclare qu'il est préférable d'étudier ce problème à l'avancée du dossier travaux.
- Réfection du terrain synthétique de l'école  
Un devis sera demandé pour étudier ce dossier.
- Réfection de la structure de jeux  
Ce dossier sera étudié dans le cadre des travaux de l'école.
- Les plans d'évacuation de l'école ne sont plus à jour.  
Monsieur DAURAT prendra contact avec un architecte pour les mettre à jour.
- Acquisition de rideaux dans les classes ce1, ce2, cm1, cm2.  
Les membres de l'Assemblée proposent de prendre contact avec une société spécialisée pour établir un devis.
- La porte de la petite cour, côté église, est en mauvais état.  
Un devis sera également demandé pour ce point.
- Les membres du corps enseignant demandent à ce que le pass fonctionne pour toutes les serrures de l'école.  
Les membres du Conseil étudieront ce point au cours des futurs travaux.
- Dangerosité de l'escalier extérieur qui est glissant  
Des bandes anti-dérapantes seront installées pour mise en sécurité.

- Acquisition d'une deuxième malette PPMS pour la classe de la directrice.  
La commande sera passée prochainement.
- La qualité des repas à la cantine aurait baissé.  
Le prestataire Yvelines Restauration sera interrogé sur ce point.

#### ◆ INTERVENTION DE MONSIEUR LE MAIRE

Monsieur le Maire informe l'Assemblée Municipale que les travaux du parking ont commencé ce jour.

Les travaux de la vidéoprotection sont quant à eux bien avancés.

Il rappelle également l'organisation par Madame COMTE, ce dimanche matin, du Beaujolais Nouveau à 11h00 sous la halle.

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier d'un parent d'élève et informe les membres de l'Assemblée d'un incident à l'école survenu entre un membre du personnel et un enfant. Il doit recevoir prochainement l'employé à ce sujet. En tout état de cause, il est prévu de mettre en place des formations pour l'ensemble du personnel.

#### ◆ INTERVENTION DE MONSIEUR DAURAT

Monsieur DAURAT informe les membres de l'Assemblée de la restitution ce jour aux agents de l'audit du CIG. Par ailleurs, il précise que plusieurs candidatures au poste d'adjoint administratif ont été retenues pour entretiens.

Dans le cadre du dossier des travaux de la Mairie, un rendez-vous est prévu ce jeudi avec l'architecte pour la présentation des deux projets aboutis, sur la Grange et sur la rénovation de la Mairie.

Un devis a été reçu sur la réfection des terrassons pour l'étanchéité de la salle des fêtes, une nouvelle consultation est prévue au vu du coût de ce dernier. Une demande de devis a également été faite pour refaire le devant de l'entrée de la salle des fêtes.

Concernant les aménagements pour l'association foot de Clairefontaine, un rendez-vous est prévu ce samedi avec le Président. Une homologation a été demandée sur ce terrain ce qui priverait la Commune de son usage pour des manifestations, et causerait des nuisances au voisinage.

À propos du manque d'équipements et plus particulièrement des douches et vestiaires, la solution d'en construire au niveau des garages de la salle des fêtes pourrait être étudiée.

#### ◆ INTERVENTION DE MADAME COMTE

Madame COMTE nous fait part du retour positif de la sortie des aînés au théâtre Marigny pour la pièce « Lorsque l'enfant paraît ».

La soirée Halloween sous la halle a attiré de nombreux parents et enfants.

#### ◆ INTERVENTION DE MONSIEUR TAURAND

Monsieur TAURAND alerte les membres du Conseil sur la dangerosité du pin en surplomb du chemin de Montjoye dont les racines sortent du talus et causent son déséquilibre. Il y a également deux chênes morts.

#### ◆ INTERVENTION DE MADAME LEBON

Madame LEBON informe l'Assemblée de la commande de panneaux zone 30 pour la route de Paincourt, et de panneaux « rappel 30 » pour la rue de la mare aux loups a été passée.

Il faudra prévoir un arrêté de zone 30 sur la route de Paincourt.

♦ **INTERVENTION DE MONSIEUR CHASSAGNON**

Monsieur CHASSAGNON informe de la commande prochaine du tracteur pour les services techniques de la Commune.

Concernant le dossier PLU, des dernières modifications sont en cours pour pouvoir le présenter en séance du Conseil, notamment sur le tracé de la lisière du massif forestier et le rajout des zones humides avérées. Les documents écrits sont en cours de finalisation.

Il nous fait part des remerciements de clarifontains adressés aux services techniques sur l'entretien du cimetière.

Sur le mauvais entretien des buissons autour de la crèche géré par la Communauté d'Agglomération de Rambouillet Territoires, Monsieur CHASSAGNON doit prendre contact avec la CART pour que le nécessaire soit fait.

**L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST LEVEE A 21 HEURES 30.**

**DATE A RETENIR (sous réserve d'une confirmation par convocation)**

- Conseil Municipal : le jeudi 19 décembre 2024